



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

réglementation

Question écrite n° 77053

Texte de la question

Mme Barbara Pompili appelle l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur la question des audits énergétiques. La France s'est engagée dans un vaste projet de rénovation énergétique des bâtiments qui présente des enjeux tant environnementaux qu'économiques et sociaux puisqu'il participe à la création d'emplois non délocalisables. Parmi les grandes mesures de ce plan, figure l'obligation, pour les copropriétés, de réaliser un audit énergétique avant le 1er janvier 2017. Or ce dispositif ne concerne pas les copropriétés de plus de 50 lots équipées de chauffages individuels alors que l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments pourrait aussi intéresser les propriétaires et résidents concernés. Aussi, elle l'interroge sur les pistes envisageables pour répondre à cet enjeu.

Données clés

Auteur : [Mme Barbara Pompili](#)

Circonscription : Somme (2^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77053

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Logement et habitat durable

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2015](#), page 2446

Question retirée le : 15 mars 2016 (Fin de mandat)